



COTISATIONS 2010 (NOUVEAUX MEMBRES)

Snipe n° _____
 Nom du bateau _____

(Salon 2009 - Photo: JB Coquelle)

BARREUR OU PROPRIETAIRE

Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse		
Téléphone	Portable		Télécopie
Adresse Courriel			
Licence n°	Club n°		Ligue n°
Nom du Club			

EQUIPIER

Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse		
Téléphone	Portable		Télécopie
Adresse Courriel			
Licence n°	Club n°		Ligue n°
Nom du Club			

COTISATIONS	Bateau seul: 53,-€ . Si barreur et équipier <u>moins de 22 ans</u> : 23,-€	
	Barreur: 17,-€ . Pour les <u>moins de 22 ans</u> : 12,-€	
	Equipier: 17,-€ . Pour les <u>moins de 22 ans</u> : 12,-€	
	Bateau ancien (numéro inférieur à 15000): 23,-€	
		D O N S
TOTAL A REGLER A L'ORDRE DE L'A.F.S.		

(moins de 22 ans au 31/12/2009) (En cas de problème des exemples sont disponibles sur le site <http://asso.ffv.fr/snipes-fr>)

A renvoyer accompagné du règlement correspondant libellé à l'ordre de l'A.F.S. à l'adresse suivante:

Philippe ROY - 60, rue de Longchamp - 75116 PARIS

S'il y a plusieurs bateaux, barreurs ou équipiers, utilisez plusieurs formulaires. Le règlement peut par contre être groupé.

Merci pour votre aide et votre participation, bonne saison 2010!